

La fin de l'exil en vue pour les 5 de la SETCa?

Écrit par Bernadette Mussche

Vendredi, 04 Octobre 2013 13:53 - Mis à jour Lundi, 07 Octobre 2013 17:23



Cela fait maintenant plus de trois ans que le triumvirat fédéral du SETCa-BBTK (FGTB) a invoqué une faute grave pour licencier cinq secrétaires syndicaux, mandatés du SETCa-BBTK BHV, les empêchant ainsi de mener à bien leur travail et de prêter main forte aux délégations dans les entreprises.

Au printemps dernier, le Tribunal du Travail a rendu un premier verdict dans l'affaire de Rik et Ria. Cette instance judiciaire constate qu'il n'y avait ni faute grave ni erreur professionnelle de leur part. Le triumvirat fédéral est allé en appel.

Les cas d'Eric, de Martin et de moi-même sont, à leur tour, portés devant le Tribunal,

ce 21 octobre à 14h.

Tribunal du travail de Bruxelles (salle 4)

Place Poelaert, 3

1000 Bruxelles

Nous déplorons profondément le fait qu'Eric ne puisse, comme il l'aurait tant souhaité, assister à son procès et à sa "réhabilitation morale". Votre présence au tribunal serait une des manières de lui rendre hommage.

La fin de l'exil en vue pour les 5 de la SETCa?

Écrit par Bernadette Mussche

Vendredi, 04 Octobre 2013 13:53 - Mis à jour Lundi, 07 Octobre 2013 17:23

Tout au long de ces trois années, nos adversaires ont refusé toute forme de concertation. Avec nous-même comme avec Rik et Ria, qui ont multiplié les démarches dans ce sens.

Pas une seule fois ils se sont mis avec nous autour d'une table.

Il est extrêmement regrettable que des questions syndicales soient soulevées devant un tribunal. Mais il n'y avait pas d'alternatives : nos adversaires ont fait main basse sur notre organisation et la soumettent à leur contrôle absolu.

Notre objectif suprême reste de rendre notre organisation à sa base.

La restitution de tous nos moyens de travail, ordonnée par un jugement exécutoire en attendant l'appel, reste notre perspective stratégique.

Nous espérons pouvoir compter sur votre présence afin de souligner auprès des juges l'importance de cette affaire, non seulement pour notre organisation, mais aussi pour le fonctionnement de notre démocratie.

Passez le mot!...